



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 28 mars 2018

Communiqué de presse de Thibault BAZIN sur le refus par la majorité d'attribuer la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964.

« Le groupe LES REPUBLICAINS a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée nationale dans le cadre de sa « niche parlementaire », la 1^{ère} de l'année 2018, la proposition de loi - tant attendue par les associations patriotiques – visant à attribuer la carte du combattant aux soldats engagés en Algérie, après les accords d'Evian, du 2 juillet 1962 jusqu'au 1^{er} juillet 1964. **Je salue cette initiative.**

Les opérations militaires se sont en effet poursuivies durant cette période : près de 305 000 soldats Français étaient engagés en juillet 1962 sur le sol Algérien. Certains ont été blessés, d'autres tués.

A un jour près, à une heure près, nos anciens ayant fait leur devoir sur ce théâtre extérieur n'ont pas droit à la considération de la Nation alors qu'ils y étaient. Comme l'a souligné mon collègue rapporteur Gilles LURTON, **c'est injuste et absurde.**

Soumis à l'avis de la commission de la défense et des forces armées ce mercredi 28 mars 2018, la majorité a rejeté cette proposition de loi qui recueillait pourtant le soutien des socialistes et des communistes. **Je le regrette.**

La majorité recule sur ses engagements de campagne, prétextant à tort de l'incertitude budgétaire. Quand on subit 4,5 milliards de taxations supplémentaires en 2018, on peut faire cet effort minime de l'ordre de 18 millions d'euros pour près de 24 000 bénéficiaires potentiels. Car nous sommes en mesure de l'évaluer. C'est d'autant plus dommageable que nos anciens combattants sont aussi retraités et beaucoup subissent l'augmentation de 25% de la CSG.

Cette posture sectaire de la majorité va encore une fois à l'encontre de l'état d'esprit constructif qui avait été promis aux Français. Nous aurions pu nous rassembler pour réparer cette injustice.

Nos anciens combattants ont fait leur devoir. Ils méritent cette reconnaissance.